

Circonscription : Caen Ouest

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU mardi 8 novembre 2022

Le 08 novembre 2022, dans l'école élémentaire, se sont réunis :		
Le directeur de l'école :	M. Lequitte Charlie	
L'inspecteur de l'éducation nationale :		
Les élus ou représentants de la mairie :	M. Saint Mmes Jolivel, Gasparini et Lefetey.	
Le DDEN:		
Les enseignants :	Mmes Barbanchon et Picard	
	M. Demon, Ménard et Lequitte	
Le représentant du RASED :		
Les parents d'élèves élus :	Mmes Limin, Le Marois, Martin, Roy, Quesnel, Gautier, Leneveu et Séon.	
Excusés :	Mme Corbet (IEN) M. Guichard (DDEN) Mmes Bassetti, Blainville, Lavau Vadée, Flambard et Guillouard (enseignantes) Mme Barrett (parent d'élèves élue).	

Secrétaire de séance : Barbanchon Agnès

Ordre du jour	Discussion / décision
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ctionnement du conseil d'école
Installation des nouveaux représentants des	Après un tour de table, accueil des représentants des parents d'élèves élus. Batanca accueit d'action de 7 actalons de la lateration de lateration de lateration de la lateration de lat
parents d'élèves	 Retour sur cette élection du 7 octobre qui s'est déroulée exclusivement par correspondance. Sur les 207 parents inscrits sur la liste électorale, il y a eu 121 votants, 16 bulletins nuls ou blancs soit 105 suffrages exprimés. Il y avait une liste comportant 9 noms. Les six premières personnes sur cette liste ont donc été élues comme titulaires, les trois suivantes suppléantes.
	 Un trombinoscope des représentantes de parents d'élèves élus a été réalisé afin qu'elles soient plus facilement identifiées par les autres parents d'élèves de l'école.
 Mise en place du règlement du conseil d'école 	Une information écrite du fonctionnement du conseil d'école et un règlement ont été transmis à tous les participants du premier conseil d'école. Ce dernier a été accepté par l'ensemble des participants.
Vote du règlement intérieur de l'école 2022/2023 et de la charte internet	Le règlement intérieur a été réactualisé pour être en conformité avec les évolutions du règlement type départemental, avec la loi portant sur l'obligation de la scolarisation des enfants dès trois ans ainsi qu'avec des évolutions en lien avec le protocole sanitaire. Il a été transmis aux différents participants à ce conseil d'école plusieurs jours avant afin que chacun puisse correctement en prendre connaissance. Il est discuté et porté au vote afin d'entériner son contenu. L'ensemble des personnes présentes, destinataires de ce projet de règlement intérieur 2022/2023, le valide. Il sera donc transmis pour accord à l'inspectrice de l'éducation Nationale de la circonscription de Caen Ouest puis distribué aux familles. Règlement voté à l'unanimité.
Bilan de la rentrée	 Vie scolaire A la rentrée, il y avait 139 élèves inscrits le jour de la rentrée. Tous les élèves inscrits étaient présents Il y a actuellement 41 élèves en maternelle et 98 élèves en élémentaire. La composition du groupe scolaire est la suivante : 6 classes : 21 PS / MS – classe de Mme Flambard et M. Lequitte (17
	PS et 4 MS)

20 MS/GS – classe de Mme Bassetti et Mme Lavau Vadée (7 MS et 13 GS) 24 CP/CE1 - classe de Mme Barbanchon (20 CP et 4 CE1) 24 CE1/CE2 - classe de M. Demon (17 CE1 et 7 CE2) 23 CE2/CM1 – classe de M. Ménard (11 CE2 et 12 CM1) 27 CM2 – classe de Mme Picard Les effectifs sont les suivants si l'on se réfère aux niveaux d'enseignement : 17 PS, 11 MS, 13 GS, 20 CP, 21 CE1, 18 CE2, 12 CM1 et 27 CM2. L'équipe enseignante a peu été modifiée. Mme Flambard (qui remplace Mme Guillouard en congé de formation) et M. Lequitte sont en PS/MS, Mme Bassetti et Mme Lavau Vadée en MS/GS. Mme Barbanchon a la classe des CP/CE1, M. Demon, les CE1/CE2. M. Ménard est en CE2/CM1 et Mme Picard en CM2. Mme Blainville occupe un poste de brigade (remplaçante). M. Lequitte est en décharge de direction le mardi et un vendredi sur 3. 3 AESH (Mmes Bouregba, Gorriz et Malicki) interviennent auprès de 6 élèves à besoins spécifiques relevant de la MDPH de l'école. - Maternelle : Projets des classes 2021-2022 ☐ Classes de Mme Flambard, M. Lequitte, Mme Bassetti et Mme Lavau Vadée : Sortie de fin d'année (thème à déterminer (mai ou iuin 2022)) • Bibliothèque municipale le vendredi matin film au cinéma Le Lux en décembre Réalisation d'un décor de Noël dans l'entrée principale de la maternelle à partir d'un album travaillé avec les élèves « En attendant Noël » - Elémentaire : □ Du CP au CM2 : Marathon de l'orthographe en faveur de « Solidarité laïgue » (action de solidarité du CP au CM2). Pour cette action de solidarité, les enfants ont un nombre de mots à apprendre adaptés à leur classe d'âge ainsi que des sponsors à trouver (famille, amis, ...). Entre février et avril, les enfants feront la dictée.

Les parents devront donner la somme d'argent correspondant à leur promesse de don multipliée par le nombre de mots correctement orthographiés par les enfants. La totalité des sommes récoltées sera ensuite remise à l'association.

 L'école s'inscrit dans une démarche de développement durable (E3D) avec 3 volets : environnemental, économique et social.
 De nombreuses actions ont déjà été mises en place : récupération d'objets (bouchons en plastique, en liège, gourdes de compote, stylos, cartouches d'encre, piles) ; tri sélectif dans toutes les classes ; élection d'éco-délégués en CM2 ; ramassage de déchets : mise en place d'un composteur ; carrés potagers ; dictée solidaire ; balades botaniques ; Installation par la commune de 2 boites à livres dans les parcs.

Actions à venir : classe d'eau

 Semaine E3D du 20 au 31 mars 2023. Au cours de cette période, les activités proposées aux enfants entreront dans le cadre de classes d'eau subventionnées par l'OCCE à raison de 700€ par classe et dont le projet s'intitule : « L'eau, source de notre vie. Protégeons-la !....... » Le programme des classes de Mme Barbanchon et M. Demon sera le suivant :

- Jour 1 : Nos besoins en eau et le cycle de l'eau domestique
- Jour 2 : l'eau et les paysages dans le monde le cycle de l'eau naturel (animation du CPIE)
- Jour 3 : L'effet de serre et la rareté de l'eau (CE1) (visite de Mme Doisnard, maraîchère du village)
- Jour 4 : Les propriétés physiques de l'eau (Intervention de l'association : « les petits débrouillards »)
- Jour 5 : La laisse de mer et l'estuaire de l'Orne (Sortie à Merville-Franceville et Sallenelles avec le CPIE)
- Clôture de la classe d'eau (Affichages des travaux des élèves sous forme d'une petite exposition)

Le programme des classes de Mme Picard et M. Ménard sera le suivant :

- Jour 1 L'eau dans le monde, en Normandie et à Eterville
- Jour 2 : L'eau dans les aliments, nos besoins en eau (le corps humain), l'eau en

- temps que source d'énergie et l'utilisation de l'eau dans l'agriculture et l'industrie
- Jour 3 : « D'où vient l'eau de la commune ? » et « comment est-elle distribuée ? » puis intervention du CPIE sur le cycle domestique.
- Jour 4 : retour sur l'intervention de la veille et expériences autour de l'eau (Intervention de l'association : « les petits débrouillards »)
- Jour 5 : visite de la station d'épuration du Nouveau Monde et réalisation d'affiches pour les autres classes
- Clôture de la classe d'eau (Affichages des travaux des élèves sous forme d'une petite exposition)
- SOP (semaine olympique et paralympique) se déroulera du 3 au 8 avril sur la thématique de l'inclusion! Dans le cadre de la promotion des Jeux olympiques et paralympiques 2024 à Paris, les élèves de l'ensemble des classes de l'école primaire auront une pratique renforcée du sport et aborderont des thèmes autour des valeurs de l'olympisme et du paralympisme.
- Des créneaux piscine (piscine du Chemin Vert) ont été attribués à l'école :
 - du 6 mars au 25 mai pour les classes de Mme Barbanchon et M. Ménard les vendredis de 9h45 à 10h20 (horaires dans l'eau)
 - du 11 avril au 26 mai pour les classes de Mmes Bassetti et Picard les mardis et jeudis de 9h45 à 10h20(horaires dans l'eau).
- EPS: au gymnase de Carpiquet selon les besoins des classes lorsqu'il n'y a pas piscine: le grand gymnase est disponible le lundi après-midi. Les classes iront certainement à partir de janvier.
- Pratique de Hockey : 6 séances par classe les mardis de novembre à décembre avec un intervenant et rencontre inter-écoles en juin. Le coût de cette activité est de 150€ par classe.
- ☐ Classes de cycle 2 (Mme Barbanchon et M. Demon)
 - Utilisation de la bibliothèque d'Eterville avec l'aide d'une employée de la mairie le mardi et vendredi après-midi (45 minutes).

- Activités autour du 100^{ème} jour de classe et du nombre 100
- Pratique du chant sous forme de chorale dans la salle polyvalente
- Classe découverte pour la classe de Mme Barbanchon du 24 au 26 mai. Les détails seront donnés par Mme Barbanchon aux familles des enfants concernés lors d'une réunion.
- Journée au Domaine historique Ornavik le 16 mai.
- ☐ Classes de cycle 3 (Mme Picard et M. Ménard)
 - Cross du collège de Verson le 18 octobre avec une médaille obtenue par une élève de CM2 et cross dans le parc d'Eterville pour les CE2 et les CM1 le 21 octobre.
 - Découverte du collège de Verson (CM2): en attente d'informations de la part du collège.
 - Permis piéton : à programmer pour les CE2
 - Permis Internet CM2 : à programmer
 - Pratique du chant sous forme de chorale au sein de chaque classe
 - Projet « école et cinéma ». Les enfants doivent se rendre trois fois dans l'année au cinéma « Le Lux » pour visionner des films qui seront travaillés en classe. « Alice comédies », « Rue Case-nègre » et documentaire « un animal, des animaux »
 - Projet d'éducation artistique et culturelle du théâtre de Caen pour préparer à la citoyenneté : le projet prendra la forme d'un parcours en deux volets. Tout d'abord : une préparation en vue de la participation des élèves à une représentation scolaire de la nouvelle création pour La Maîtrise de Caen Celui qui dit oui, Celui qui dit non, opéra composé par Kurt Weill sur un texte de Bertolt Brecht. Cette œuvre sera le point de départ d'une expérience artistique participative imaginée autour du slam et du rap avec la participation exceptionnelle du groupe de rap

3POUR100. Plusieurs interventions en classe sont programmées ainsi que la visite du théâtre de Caen

 Classe découverte à Termignon la Vanoise du 8 au 14 janvier 2023 pour un montant proche de 27000€ (540€ par enfant)

Le financement habituellement prévu correspond à 1/3 par les familles (180€ par enfant), 1/3 par la participation de l'APEE et 1/3 grâce à la subvention de la mairie et à la coopérative scolaire.

Mme Jolivel et M. Saint ont tenu à signaler que selon les dossiers, le CCAS pourrait éventuellement aider les familles qui seraient en impossibilité de payer le voyage pour que tous les enfants puissent faire cette classe découverte.

Réunion d'information le 21 novembre.

- Une soirée dansante est prévue à destination prioritairement des familles des deux classes (nombre limité de places dans la salle).
- Visite du Marché de Gros le vendredi 21 octobre pour la classe de Mme Picard.sur invitation de Mme Doisnard suite au projet sur les zones industrielles. Nous remercions le directeur de cette structure qui a très gentiment reçu les enfants, leurs a présenté le fonctionnement du marché de gros (maraîchers, grossistes, primeurs). Chaque enfant est reparti avec en cadeau un sac contenant différents fruits.

- Echanges de services :

Comme les années précédentes, des échanges de services sont mis en place dans le cadre de l'enseignement de l'anglais, de l'APER et des APS et de la géométrie pour le cycle 2.

Un échange de service a aussi lieu en anglais et sciences entre les classes du cycle 3.

Manifestations au cours de l'année :

- Marché de Noël : 16 décembre à partir de 18h30 avec des chants de Noël proposés par les classes.
- Carnaval : 25 mars 2023 (cette date sera décalée car elle tombe au milieu de la classe d'eau)
- Fête d'école : 1 er juillet 2023

Prévision d'effectif rentrée 2022/2023	 La DSDEN du Calvados a effectué la campagne de prévision d'effectif pour la rentrée de septembre 2023. Voici les chiffres que j'ai transmis : 20 PS – 17 MS – 11 GS → total : 48 13 CP – 20 CE1 – 21 CE2 – 18 CM1 – 12 CM2 → total : 84 Total école : 132
Coopérative scolaire	 Les comptes 2021/2022 de coopérative ont été vérifiés et validés par l'OCCE. Au 1er septembre 2022, la coopérative scolaire de notre école disposait de 13796,31€. Deux factures pour un montant total de 1981,60€ n'avaient pas été encaissées avant la fin de l'exercice précédent. Depuis cette date, nous avons réalisé différentes dépenses (adhésion OCCE et assurance de l'école, régie d'avance pour chaque classe, abonnements de classes, acompte classe découverte et autres dépenses. Les dons des familles s'élèvent à environ 2440 €, en hausse par rapport à l'année dernière. Plus de 115 élèves sur 139 ont participé. De plus, des familles ont déjà payé tout ou partie de la classe découverte des cycle 3. Les dépenses s'élèvent à 9631,42€ et les entrées à 8623€. Actuellement, le solde de la coopérative de l'école s'élève à 12787,89€. La demande de budget mairie a été transmise ce jour. L'APEE participera à l'ensemble des projets des classes demandant un financement pour environ 10000€. Une vente de viennoiseries réalisées au lycée hôtelier de Ifs sera organisée le vendredi 18 décembre.
Mi	ise en œuvre du projet d'école
Projet d'école	Le projet d'école 2020/2025 a été validé en janvier 2020. 4 axes servaient de points de départ aux actions à mettre en place : AXE 1 : Amélioration des résultats des élèves au regard des attendus de fin de cycle AXE 2 : Réponse à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers repérés chez les élèves

	AXE 3 : Amélioration de la vie scolaire (relation école/famille, partenariat,) AXE 4 : Education artistique, culturelle et sportive et culture scientifique et humaniste
	Notre école est porteuse de valeurs mises en avant par deux labels E3D (école en démarche de développement durable) et Génération 2024 visant la promotion de la pratique sportive autour de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.
Protocole pHARe	 Rappel du contenu de ce protocole concernant le traitement du harcèlement : mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les parents. participer aux temps forts du programme : journée non au harcèlement, Safer internet day et concours non au harcèlement. organiser dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du Cp à la troisième.
Livret de parcours inclusif (LPI)	Rappel de la présentation du LPI (faite en juin 2022), plateforme sur laquelle les enseignants indiqueront tous les dispositifs mis en place dans la scolarité pour les élèves à besoins spécifiques.
• ADAGE	Rappel sur la présentation d'ADAGE (faite en juin 2022) qui est la plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.
Conseil des élèves et éco délégués.	Des élections de délégués de classe et d'éco délégués ont eu lieu mi-octobre. Les conseils des élèves se réuniront le vendredi 25 novembre et le conseil E3D d'éco-délégués mardi 6 décembre.
• APC	Les APC offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école. Les APC ont lieu en maternelle deux fois par semaine (30 minutes) et en élémentaire à raison d'une heure par semaine de 16h30 à17h30 en CE1/CE2 et deux fois 30 minutes en pause méridienne pour les autres classes. A noter que M. Lequitte est déchargé totalement des APC

dans l'année.		
	Sécurité et équipements	
• Sécurité	Le PPMS a été remis à jour en septembre. Ce document a pour objectif de déterminer les actions des enseignants et des élèves soit en cas de nécessité de confinement dû par exemple à une explosion de matière chimique, soit dans le cas d'intrusion malveillante ou attentat (confinement ou fuite). Un PPMS attentat intrusion sera organisé en période 3.	
• Travaux 2022 / 2023	<u>Travaux réalisés :</u>	
	 Installation d'un film semi opaque sur le bas des fenêtres des classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et informatique Un nouveau réglage de l'éclairage a été fait pour le préau et la cour qui semble mieux correspondre aux besoins. 	
	<u>Demandes :</u>	
	 Aménagement de rangement dans la salle de motricité. Mme Jolivel a indiqué à M. Lequitte qu'il faut transmettre un plan à Fabien afin que celui-ci le réalise. Systèmes d'alarme en élémentaire Trouver une solution pour que la porte extérieure se ferme sans le tour de verrou (pour des questions de sécurité). La porte fenêtre coulissante dysfonctionne toujours dans la classe de Mme Barbanchon. La porte donnant sur la cour ne reste pas correctement fermée si le verrou n'est pas mis. Trouver une solution pour améliorer le fonctionnement du téléphone en élémentaire et en maternelle. 	
Restauration scolaire et hygiène		
Fonctionnement de la garderie et de la cantine à la rentrée 2021	 La garderie a lieu le matin dans la classe atelier en maternelle, idem le soir pour les élémentaires et dans la salle de motricité pour les maternelles. Il y a deux salles distinctes de restauration : une pour les maternelles, l'autre pour les élémentaires qui mangent sur deux services. 	

Questions et informations diverses Questions des représentants des « Le coût de la garderie est très cher. Une prise en parents d'élèves compte du quotient familiale serait-il possible ainsi que le paiement avec des tickets CESU. Un forfait selon la fréquence pourrait-il être envisagé? » Réponse de M. Saint : « Même si l'on prend en compte le quotient familial, de nombreux parents risquent d'être déçus. Très peu de familles seront concernées dans la commune » Mme Jolivel accepte de lancer une réflexion sur le sujet. « Concernant les tickets CESU, c'est impossible d'un point de vue comptabilité. Enfin, en cas de forfaits, si certains baissent, cela entraînera mécaniquement une hausse pour d'autres familles ». « Certains enfants ont faim au goûter de la garderie qui est jugé alors insuffisant. » Réponse de Mme Lefetey, en charge entre autre des goûters de la garderie : « Le problème n'est ni la quantité, ni la diversité des goûters. Notre souci est de privilégier l'équilibre alimentaire. Les goûters sont proposé au moins deux fois à chaque enfant mais il arrive que certains ne mangent rien ou simplement un morceau de pain parce qu'ils sont difficiles ». Informations diverses Conseil municipal des enfants : Une réunion a eu lieu. Les inscriptions des enfants de CM1 et CM2 se terminent demain. L'élection aura lieu le 21 novembre au matin. Mmes Marcheron et Gasparini, à l'initiative de cette action seront présentes lors de cette élection. Mme Gasparini indique qu'environ dix élèves se sont portés candidats.

Le directeur d'école,

Président de séance